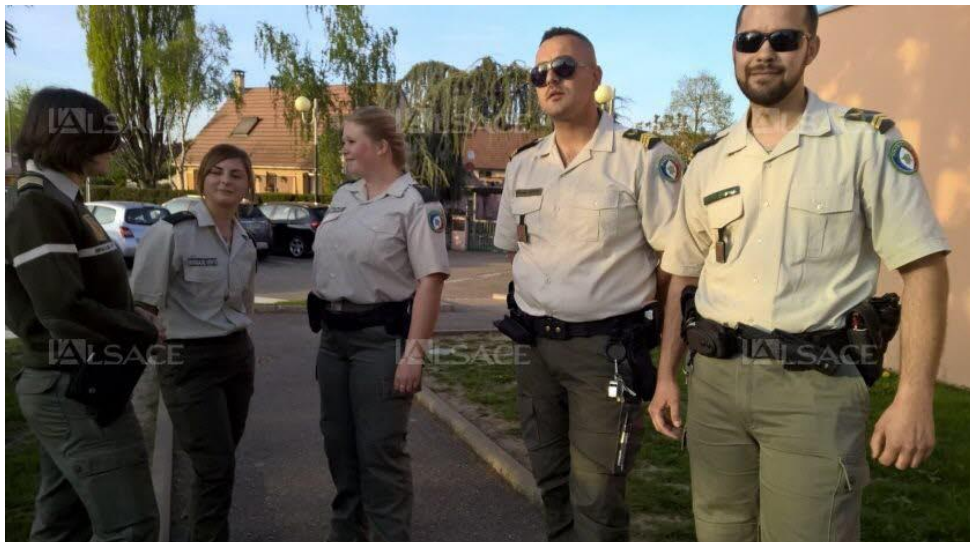


Brigade verte Aux armes, gardes champêtres !

Les agents des brigades vertes ont récemment enfilé le gilet pare-balles. La prochaine dotation pourrait consister en un pistolet 9 mm.



La ceinture des gardes champêtres pourrait prochainement s'alourdir d'un pistolet automatique. Photo DNA/Philippe Marchegay

Leur ceinture porte déjà matraque télescopique, étuis à menottes, bombe lacrymogène. Elle pourrait prochainement supporter un nouvel étui, apte à contenir un pistolet automatique 9 mm. Tout le monde semble d'accord, l'armement est devenu indispensable. « Spécialement pour les agents opérant en zones périurbaines », réclame un garde champêtre du sud du département.

Ne manque plus que le financement. Mettre une arme de poing dans les mains des brigadiers verts, ça coûte un bras. À raison de 1 500 € pour la formation et 1 000 € pour le pistolet automatique, il faut compter au total 150 000 €. La brigade verte du président Masson comptait économiser les frais de

formation en recourant aux services d'un moniteur de tir de la gendarmerie. Mais la loi impose l'intervention d'un moniteur agréé « police municipale » du centre national de la fonction publique territoriale.

Le cadeau colmarien

La revendication de l'armement n'est pas neuve, mais se fait de plus en plus pressante : « Les contrevenants expriment certaines fois des signes d'agressivité, voire des comportements imprévisibles », a rappelé mardi soir Henri Masson, lors du comité syndical de la brigade verte à Houssen. Depuis l'automne, les quelque 60 gardes champêtres de la brigade répartis en onze postes ont perçu des gilets pare-balles. Dix ont été offerts par la ville de Colmar, en remerciement du travail effectué pendant les marchés de Noël.

Alimenté à 60 % par les communes, à 40 % par le département, comme l'a souligné le président Eric Straumann à la tribune, le budget de près de 3,7 millions d'euros de la brigade a dû composer avec la défection d'Illzach. Une perte de financement de 40 000 €, l'équivalent d'un poste de garde champêtre. Un retrait forcément regretté par le président Masson : « C'est dommage, la solidarité intercommunale devrait jouer... » Illzach s'est justifié en estimant suffisante sa police municipale.

Mais la brigade, c'est encore 328 communes, dont deux bas-rhinoises, Muttersholtz et Kintzheim. Friesen, Mittelwihr et Liebsdorf viennent de rejoindre ses rangs. Et les gardes champêtres remplissent de plus en plus de procès-verbaux : 2 313 l'année dernière. Les brigadiers ont constaté 1 400 infractions au code de la route avec une hausse de 40 % des stationnements gênants par rapport à 2015.

Des pneus aux aboiements

La brigade verte s'occupe de la faune sauvage, mais traque aussi les dépôts sauvages. Effectués à pied ou en voiture, 330 dépôts ont fait l'objet d'un procès-verbal l'année dernière. Et il y a tous ceux qui ne donnent lieu à aucun écrit. Ainsi près de 550 pneus ont été évacués avec le concours du conseil départemental en vue d'un recyclage.

Fumées, aboiements intempestifs, bruit, odeurs nauséabondes... 86 nuisances ont été relevées en 2016 par les agents verts. Les gardes champêtres ont fait aussi dans le PLU et dans le Pos, décelant 80 infractions liées à l'urbanisme comme le non-respect du plan local d'urbanisme, des constructions sans autorisations... **Ph.**